Association *RLCdoc* le 5 octobre 2026.

UN VRAI LIVRE, DE FAUX PARCHEMINS… ET DES PIERRES DE PAPIER

Qu'y a t-il au tout début de l'affaire des Deux Rennes... quelle est sa véritable origine ?

Je veux parler de l'affaire historique, celle qui apparut en 1967 à travers l'ouvrage de Gérard de Sède : *« L'Or de Rennes, ou la vie insolite de Bérenger Saunière, curé de Rennes-le-Château »* et, bien évidemment, des quelques apocryphes antérieurs qui en facilitèrent la compréhension. Car, après tout, le reste ne relève finalement que de l'agrégat tardif, de rajouts fantasmagoriques et digressions romanesques apportés cycliquement, en fonction des thématiques à la mode ou de l'imagination sans bornes de certains « chercheurs ». Un gigantesque patchwork, tour à tour surréaliste et monstrueux.

Mais, pour en revenir au point de départ de ce fantastique jeu de piste, le carnet de route en est simple : Un étrange livre écrit à la fin du XIXe siècle, deux faux parchemins... et trois dessins de monuments funéraires. C'est tout !

Pourtant, cela fera bientôt soixante ans que dure cette interminable histoire qui, telle une ogresse perpétuellement affamée, s'auto alimente régulièrement de ses propres fantasmes, se repaît des délires éternellement renouvelés de ses adeptes, et qui, au bout du compte, en a même oublié son origine authentique.

Et le plus étrange, c'est que sur les six éléments fondateurs qui structurent le curieux montage construit en 1967, deux seulement possèdent une existence matérielle et tangible. Les quatre autres ne relevant, en définitive, que des talents d'illusionniste de Gérard de Sède.

Comment en est-on arrivé à construire un tel échafaudage de théories et d'hypothèses sur une base aussi fragile ? C'est ce que je vais m'attacher à expliquer.

Le vrai livre

Il s'agit, bien évidemment, de *« La Vraie Langue Celtique et le Cromleck de Rennes-les-Bains»,* ouvrage que l'abbé Henri Boudet, curé de Rennes-les-Bains de 1872 à 1914, publia à compte d'auteur, en 1886.

Ce livre figurait dans le copieux fonds documentaire dont hérita Marius Fatin, lorsqu'il devint propriétaire du château de Rennes, en décembre 1946. Parmi les autres documents « intéressants » qui furent, vingt ans plus tard, choisis par les auteurs de la « forgerie » ayant préludé à la résurgence de l'affaire, se trouvait également plusieurs bulletins de la Société d'Études Scientifiques de l'Aude, le livre de l'astronome et météorologue Eugène Stüblein ainsi que diverses monographies d'érudits locaux.

L'ouvrage d'Henri Boudet, tentant, par le biais de la linguistique et de la philologie, de réconcilier les récentes découvertes de la paléoanthropologie naissante et la doctrine biblique, s'avéra tellement fantaisiste par ses théories et abscons par son style qu'il s'imposa, de fait, comme forcément porteur d'un « message caché » et d'un enseignement ésotérique [1].

Ce qu'il convient avant tout de comprendre, pour ce qui concerne l'introduction du livre de l'abbé Boudet dans le dispositif, c'est que la structure de base de la trilogie littéraire de Pierre

[1] J'ai développé mon point de vue à ce sujet dans un article détaillé, publié sur le site de Patrick Mensior en août 2026 : https://www.rennes-le-chateau-doc.fr/lespersonnages/boudet/images/H_Boudet_et_L_Figuier_par_F_Lange%20.pdf

Plantard et Gérard de Sède repose sur un schéma bien précis, comprenant systématiquement des **thématiques récurrentes** et que, dans ce cadre strict, il est impératif d'inclure un érudit local ou un linguiste distingué qui « aidera » le lecteur à progresser sur le difficile chemin de la connaissance et de la vérité.

En l'occurrence, l'abbé Henri Boudet de *« L'Or de Rennes »* succèdera au Charles Nodier des *« Templiers sont parmi nous »* et précèdera le magistrat Louis Jeantin de *« La race fabuleuse ».* Ou, comment transformer une opportune trouvaille de grenier en vache sacrée.

Les faux parchemins

Le cas des manuscrits, prétendument découverts par l'abbé Bérenger Saunière dans le pilier creux de son église, mérite une attention toute particulière, car, au contraire du livre d'Henri Boudet, ces documents n'ont, à ce jour, jamais eu d'existence matérielle avérée.

Déjà, les versions relatives à leur découverte et leur teneur divergent, en fonction du temps et de leurs concepteurs. Ainsi, Gérard de Sède indiquera dans son livre fondateur que les vénérables documents furent découverts à l'intérieur d'un pilier creux, lors du remplacement de la table d'autel. Il précise qu'il s'agissait de parchemins renfermés dans des « tubes de bois scellés à la cire ». Dont acte !

Par la suite, les versions changeront en fonction des auteurs : parchemins coincés entre la table d'autel et le mur, fiole contenant des « papiers » dissimulée dans l'ancien balustre de la chaire ou autres hypothèses beaucoup plus farfelues.

Une chose est certaine, après vérifications matérielle, la « capsa » creusée au sommet du fameux « pilier wisigoth » ne pouvait pas receler de parchemins, et la petite cache aménagée dans le balustre de l'ancienne chaire n'aurait jamais pu contenir de flacon de verre (elle fut « retravaillée », par la suite, dans un but purement touristique). Pour une fois, l'imagination fertile ne fut donc point une science exacte.

Cache du balustre

Quant au contenu des « parchemins », les révélations se révèleront pour le moins aléatoires et fantaisistes, en fonction des supposés auteurs de la résurgence de l'affaire : **Pierre Plantard**, **Gérard de Sède** et **Philippe de Chérisey**.

Ainsi, dans *« L'Or de Rennes* », De Sède indique qu'en février 1964, à Paris, on lui confia, « après maintes tergiversations », deux documents constitués de « copies de deux des parchemins qu'avait trouvés Bérenger Saunière sous le maître-autel de son église ». Il détaillera ensuite la teneur de ceux-ci, un extrait de l'Évangile de Jean (XII, 1-12) et un autre relatant la parabole dite *« des épis froissés le jour du Sabbat »*. Bien entendu, les deux documents présentaient des anomalies scripturales nécessitant de « faire soumettre ces manuscrits à une double expertise paléographique et cryptographique ». Le tour était joué !

Le problème, c'est que Pierre Plantard ne délivrera pas la même information lorsqu'il sera interrogé en 1982 par Jean-Pierre Deloux et Jacques Brétigny, auteurs de *« Rennes-le-Château, capitale secrète de l'histoire de France ».* Il expliquera ainsi que les vieux documents découverts par l'abbé Saunière étaient constitués d'un parchemin de Blanche de Castille (authentifié par son sceau), du testament de François-Pierre d'Hautpoul daté de 1644, du testament d'Henri d'Hautpoul en date d'avril 1695 (agrémenté d'un P.S en caractères gothiques) ainsi que d'une invocation « en soixante-quatre lettres » à Saint Antoine de Padoue, Saint Antoine Ermite, Sulpice de Bourges, Roch de Montpellier et... Marie-Madeleine.

Coup de pied de l'âne en passant, Pierre Plantard indiquera aux auteurs que : *« Jamais ne figurèrent des extraits codés des Évangiles dans ce pilier.* ***Ces deux textes ne furent « fabriqués » que fort récemment*** *: s'ils éveillèrent le romancier qui sommeille en chaque auteur et l'abusèrent, ils n'en sont pas moins chargés de sens ».*

Il convient de préciser qu'au travers de leur intéressant ouvrage, Deloux et Brétigny contribuèrent, à leur insu, à rédiger un véritable ***« Manifeste du Prieuré de Sion ».***

Ajoutons à ce tableau, un tantinet brouillon, les calamiteuses explications du Marquis **Philippe de Chérisey**. D'abord, il nous affirmera avoir fabriqué le « Petit Parchemin » en recopiant son modèle dans le *« Dictionnaire d'archéologie chrétienne »* de Dom Fernand Cabrol. Nous savons, maintenant, que cela est faux, puisque le petit apocryphe fut copié sur la page 186 - en latin - du Codex Bezae, reproduite dans le tome 1 du *« Dictionnaire de la Bible »* de Fulcran Vigouroux. J'expliquerai cela ultérieurement.

Ensuite, De Chérisey enfoncera le clou tordu, dès le début de son *« Pierre et Papier »* vengeur, en nous assénant une ânerie monumentale, à savoir que : *« Le Document 1 (le petit parchemin) est un montage des trois évangiles synoptiques rapportant le même évènement … / … La première phrase contient une des énigmes que les exégètes ont renoncé à élucider : Jesus in Sabatto Secundo.Primo signifie « Jésus en ce jour de Sabbat Second Premier ».*

Il a tout faux, puisque le Petit Manuscrit est constitué d'un extrait de l'Évangile de Saint Luc, et il ne débute absolument pas par le nom de Jésus, mais par les mots : « Et factum... ».

Début du « Petit Parchemin »

En revanche, le Grand Parchemin, lui, débute bien par le mot « Jesus »… mais sans Sabbat.

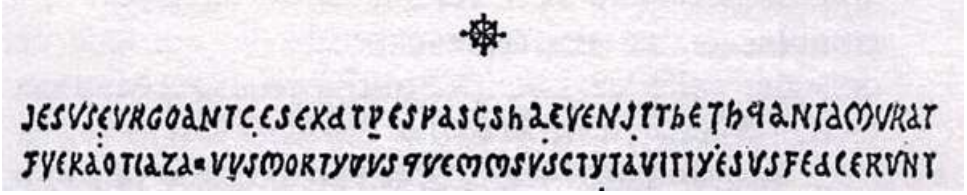

Début du « Grand Parchemin »

Quant au prétendu « code de déchiffrement » qu'il pense laborieusement dévoiler... il est définitivement bancal, et mes collègues Philippe Duquesnois et Paul Saussez se sont chargés de le démontrer de belle manière.

Reconnaissons que, pour quelqu'un qui se vante d'avoir fabriqué les faux apocryphes de toutes pièces... le marquis n'est pas vraiment « au parfum » *(ex odore ugenti).*

Bref, tout cela n'est pas très sérieux. Heureusement, l'étude des deux apocryphes, publiés pour la première fois, en 1967, dans le livre de Gérard de Sède remonte largement le niveau, et nous offre toute l'étendue du talent de la « Fine Équipe ».

Le Petit Manuscrit

On l'a évoqué précédemment, le document apocryphe connu sous le nom de « Petit Parchemin », fut copié sur la page 186, en latin, du Codex Bezae. C'est en 2003 que le pot aux roses fut découvert, par le chercheur **Wieland Wilker**. Cette découverte constitua un apport fondamental dans le cadre de « l'affaire des Deux-Rennes », car, quelque temps après la révélation de Wilker, **Jean-Luc Chaumeil**, l'une des personnalités les plus emblématiques de « l'affaire », lui précisa que le texte en question se trouvait dans l'un des tomes du *« Dictionnaire de la Bible »* du prêtre sulpicien Fulcran Vigouroux. Et c'était tout à fait exact.

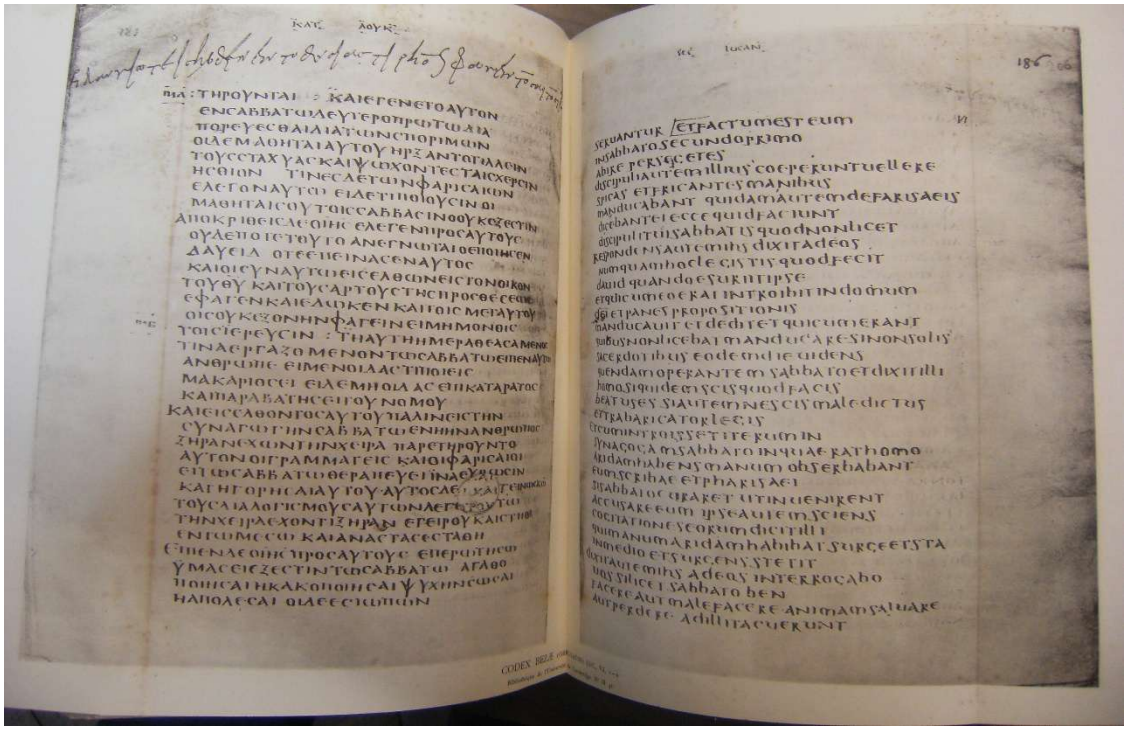

Page 186 (grecque et latine) en fac-similé dans le Dictionnaire de la Bible

De fait, il s'agissait-là d'une seconde révélation de taille, car on pouvait dès lors supposer que, si Jean-Luc Chaumeil connaissait le modèle du « Petit Parchemin », alors, il y avait tout lieu de penser que Pierre Plantard ne l'avait point ignoré, lui non plus.

Passons rapidement sur le fumeux message secret composé à partir des lettres surélevées apparaissant dans le document. Il est simpliste, un tantinet ridicule, et ne sert en réalité qu'à instiller les marqueurs Dagobert II et Sion, puis à les relier à la thématique du trésor. Un code digne du manuel des Castors Juniors, dont on peut sans risque créditer le pataphysicien Philippe de Chérisey. Le brave Henry Lincoln, lui, n'y vit que du feu.

Hormis le « message Dagobert », le petit manuscrit comporte d'autres marqueurs relevant du « projet Mérovingien », on peut ainsi remarquer, en les comparant avec le texte original, que les lettres « I S C », marquées d'un point, du mot *« discipulia »* forment le nombre **186.**

Le faussaire aura donc signé, et totalement assumé l'emprunt, en glissant astucieusement dans sa composition la numérotation de la page copiée.

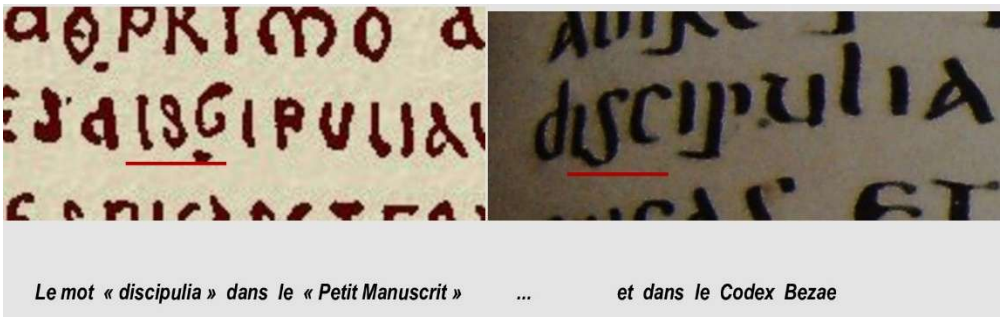

Le mot « discipulia » dans le « Petit Manuscrit » ... *et dans le Codex Bezae*

Il en est de même pour les lettres P.S inscrite dans la spirale ainsi que pour l'acrostiche en SION, deux allusions discrètes à d'autres éléments de la « forgerie », nous le verrons.

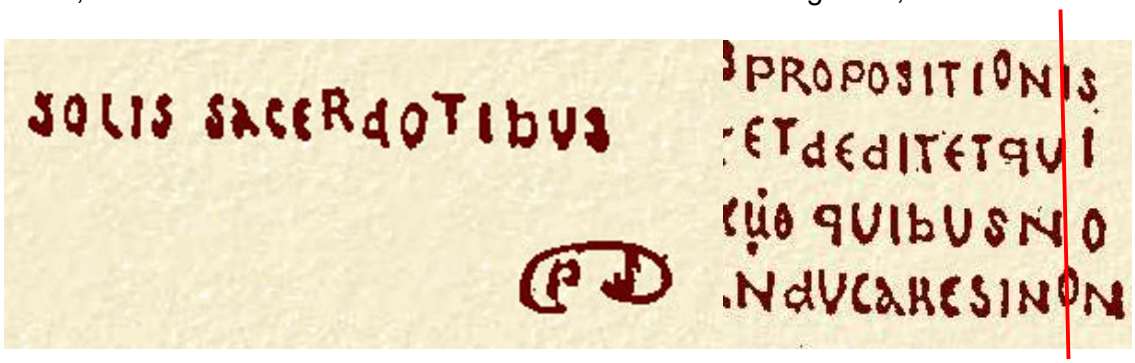

P.S en spirale *Acrostiche en SION*

Bien entendu, sitôt la découverte de Wieland Wilker connue et publiée, les amateurs de mystères à bon marché s'empressèrent de reprendre l'information à l'aune de leurs délires. Le Codex Bezae était codé... forcément codé. Un évangile gnostique au parfum de soufre, des mentions marginales (sortes sanctorum) ésotériques, des mots tirés de leur contexte mais aux sonorités sympathiques, il ne manquait pas dans le vénérable codex de matière à gloser sur les grands mystères du monde. Quand il fut indiqué que la page 186 du Codex Bezae se trouvait dans le tome 1 du Dictionnaire de la Bible, ce fut alors son fac-similé qui fut scruté et étudié sous toutes les coutures. Publié par les prêtres de Saint Sulpice... il y avait obligatoirement anguille sous roche.

Je connais des « chercheurs » qui se vantent d'avoir lu entièrement le Codex Bezae afin d'en percer tous les mystères. 406 feuillets, 812 pages manuscrites en grec et en latin anciens... quand on aime, on ne compte pas.

Pourtant, le choix de la page 186 de cet antique document pour figurer dans la somme biblique dirigée par Fulcran Vigouroux ne relève ni de la magie, ni d'une volonté cryptographique quelconque, puisqu'il ne s'agit que d'une simple opportunité documentaire. Et, en l'occurrence, c'est l'abbé Pierre Batiffol qui nous l'indique clairement, dans l'article dédié au Codex Bezae qu'il produit en regard du fac-similé.

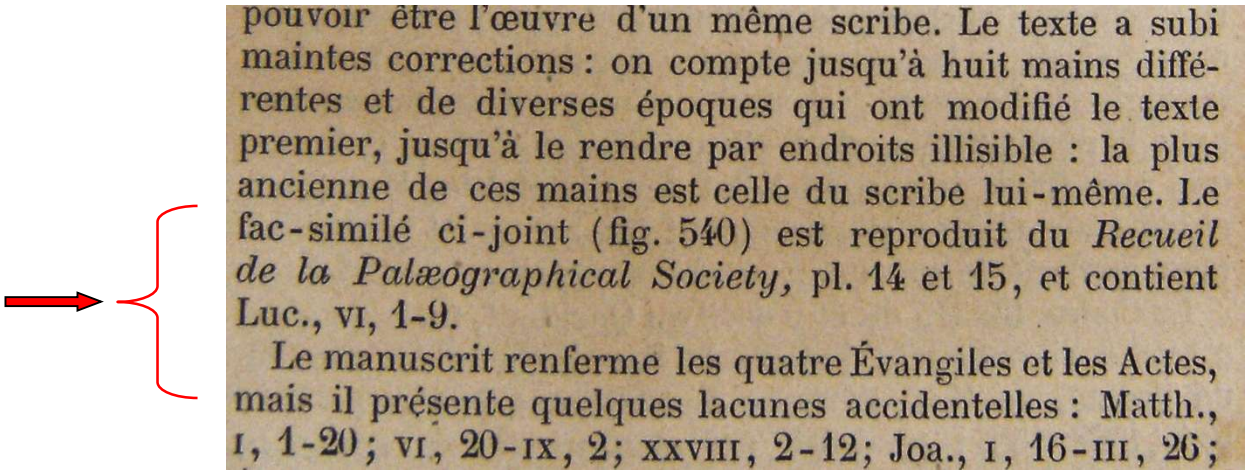

pouvoir être l'œuvre d'un même scribe. Le texte a subi maintes corrections : on compte jusqu'à huit mains différentes et de diverses époques qui ont modifié le texte premier, jusqu'à le rendre par endroits illisible : la plus ancienne de ces mains est celle du scribe lui-même. Le fac-similé ci-joint (fig. 540) est reproduit du *Recueil de la Palæographical Society*, pl. 14 et 15, et contient Luc., VI, 1-9.

Le manuscrit renferme les quatre Évangiles et les Actes, mais il présente quelques lacunes accidentelles : Matth., I, 1-20; VI, 20-IX, 2; XXVIII, 2-12; Joa., I, 16-III, 26;

Mention du recueil de la Paleographical Society par l'abbé Pierre Battifol
Page 1770 du tome 1 du Dictionnaire de la Bible

Les sulpiciens qui s'attachèrent à la rédaction du Dictionnaire de la Bible ne disposaient, en effet, pour illustrer la rubrique consacrée au Codex, que des reproductions de deux pages publiées par la Société Paléographique de Londres, entre 1873 et 1883 (Facsimiles of manuscripts and inscriptions). Cette honorable société savante s'était donnée comme mission de reproduire, par la photographie, des fragments des manuscrits les plus importants des collections européennes et, dans le cadre de l'étude de l'écriture onciale, elle avait donc mis à la disposition des paléographes une quinzaine de photographies de documents anciens supportant ce type de calligraphie particulier. Parmi les fac-similés publiés, on trouvait une planche du *Codex Vaticanus*, une de l'*Alexandrinus* et une autre du *Sinaïticus.* L'Iliade d'Homère est représentée par un papyrus du IIe siècle et trois planches du Ve siècle. Et puis... **deux planches (référencées 14 et 15) du Codex Bezae** furent offertes aux yeux du chercheur. Il s'agit, en l'occurrence, de la fameuse page 186 dans sa version grecque et latine... **et uniquement celle-là**.

De fait, la publication, par les prêtres de Saint Sulpice, de cet extrait précis du Codex de Bèze dans leur dictionnaire répondait à un impératif matériel fort simple, ils ne disposaient que de cet unique fac-similé, « récupéré » dans le recueil produit par les paléographes de Londres, vingt années auparavant. D'ailleurs, pour parfaire le tableau, il convient d'ajouter que cette fameuse page 186 fut également largement déclinée, durant des dizaines d'années, sous la forme d'une carte postale, par la bibliothèque de l'Université de Cambridge.

Pour lapidaire qu'il soit, ce constat se révèle pourtant définitif, n'en déplaise à tous les amateurs d'énigmes fantasmagoriques qui, à cause de cette « forgerie », auront besogné laborieusement sur le vénérable parchemin pendant des années. Espérons, pour le moins, que l'exercice aura contribué à leur ouvrir l'esprit et à leur apporter quelques connaissances nouvelles en termes d'exégèse biblique.

Cependant, la piste du *Dictionnaire de la Bible* demeure la plus solide, à mon sens, pour tenter d'expliquer la procédure et la méthode employées par la « Fine Équipe », pour confectionner les deux apocryphes de 1967. Et c'est, je le pense, le tome I de cette immense encyclopédie biblique catholique qui détient la clé du mystère, pour ce qui concerne le second apocryphe dévoilé au public en 1967.

Le Grand Manuscrit

Je ne m'étendrai pas ici sur le prétendu codage qui aurait été glissé dans le Grand Manuscrit (également nommé Grand Parchemin). D'autres chercheurs, bien plus savants que moi, l'ont fort bien fait et ont brillamment établi, qu'en plus d'être compliquée et fastidieuse, la procédure

de cryptage se révélait inutile, car truffée d'erreurs... et donc devenait définitivement caduque à ce jour. Exit donc la folklorique et amusante « Phrase bergère... », Philippe Duquesnois et Paul Saussez l'ont définitivement remisée au placard des constructions chimériques.

Le mot **« SION »**, qui apparaît en acrostiche sur le Petit Manuscrit, se trouve également mentionné sur le Grand, mais en étant retourné de 180°, cette fois.

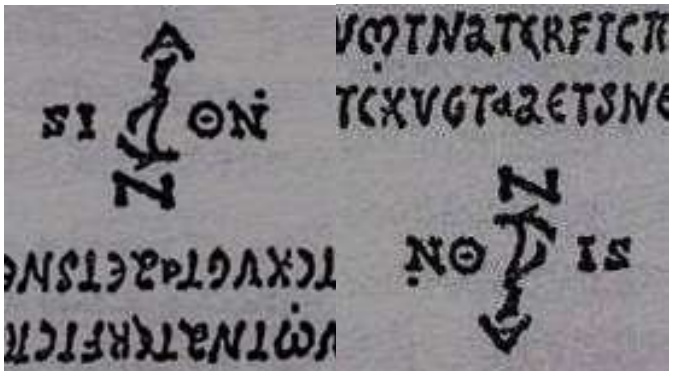

Ce qui me semble intéressant, sous cette forme lisible, c'est que l'idéogramme qui accompagne les quatre lettres - tellement évocatrices d'un célèbre « Prieuré » - ressemble à certaines des lettres apparaissant dans le même volume I du « Vigouroux », à la rubrique des « alphabets anciens » (pages 405 à 411).

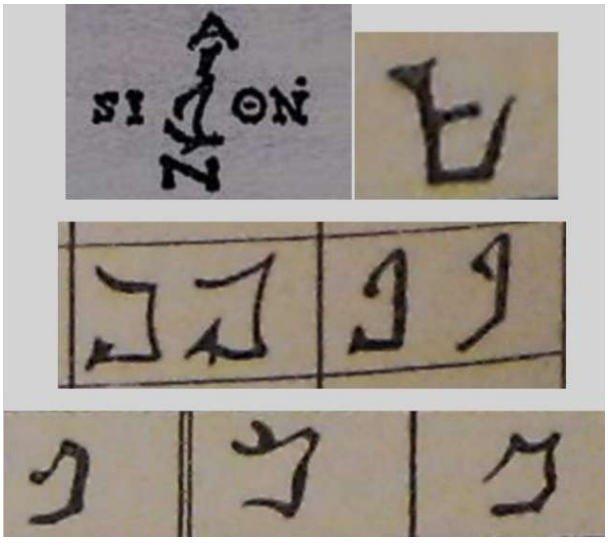

À titre personnel, je pense que cet idéogramme fut composé à partir de plusieurs lettres de l'**alphabet araméen** (pages 411- 412), ce qui pourrait expliquer les A et N apparaissant de part et d'autre, en haut et en bas.

Et puis, si, comme je l'ai fait, on prend le temps de compulser le copieux volume I de la somme de Fulcran Vigouroux, on se rend alors compte qu'un autre fac-similé de codex est susceptible d'apporter un second élément confortant mon hypothèse.

Il s'agit, en l'occurrence, d'une photo du ***Codex Amiatinus*** (pages 479 et 480) où, à la 18e ligne de la page de droite... apparaît le mot « Genesareth », totalement isolé. Ce n'est pas tout, car la même ligne de la page de gauche débute par les deux lettres « Ad ». Quand on sait que le mot ***« Ad Genesareth »*** joue un rôle assez important dans le prétendu « cryptage » du Grand Manuscrit, puisque formé à partir de la neuvième ligne du texte avec des caractères surélevés collectés toutes les 6 lettres, je trouve que la « coïncidence » est plutôt sympathique.

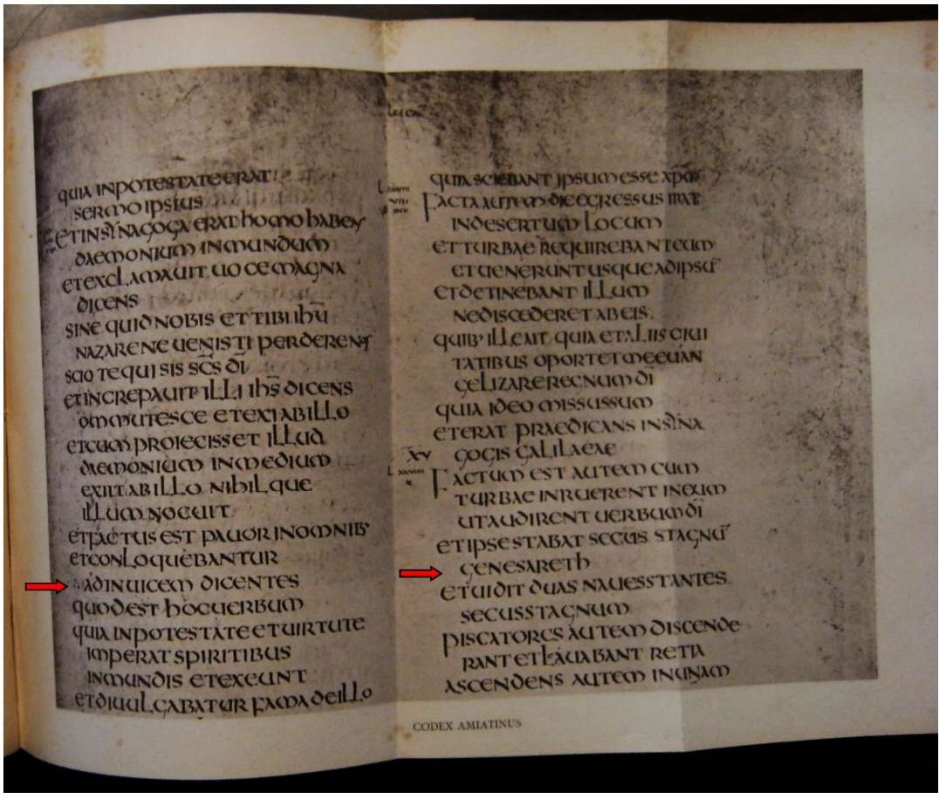

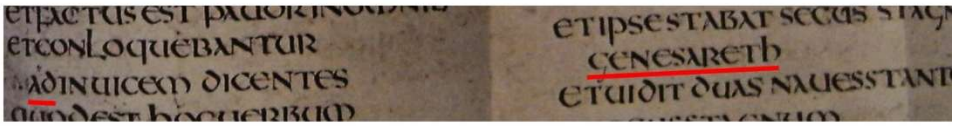

Fac-similé du Codex Amiatinus du Dictionnaire de la Bible – Volume I

Le tome I du Dictionnaire de la Bible révèlera, sans doute, encore bien des surprises au chercheur opiniâtre.

Je suis désormais persuadé que le **« Grand Manuscrit »** aura été composé à partir d'un texte de l'Évangile de Saint Jean, puisé dans une Vulgate « classique », mais avec les lettres en onciale du même fac-similé du Codex Bezae et au moyen d'un calque. Les modifications voulues furent alors opérées dans le corps du texte, sans difficultés grâce au procédé du papier-calque, et l'aspect de ce second apocryphe se révéla, en toute logique, conforme au premier. Quant aux apports symboliques, ils auront été récupérés dans le volume I du « Vigouroux », puis ajoutés à la marge.

La marque d'Ambelain

Robert Ambelain (1907-1997) fut une personnalité qui aura durablement marqué le paysage de l'ésotérisme français et européen. Franc-Maçon ayant atteint les plus hauts-grades du Rite Écossais Rectifié ainsi que du Rite Égyptien de Memphis-Miraïm, il fut également Grand Maître de l'Ordre Martiniste et fondateur de l'Église Gnostique Apostolique. C'est peu dire que cet énigmatique personnage occupe une place de choix dans le monde de l'Hermétisme et de l'Occultisme de la première moitié du XXe siècle. Je me dois d'évoquer sa mémoire, car il se trouve mêlé aux deux apocryphes de 1967 par le biais de la fameuse page 186 du Codex Bezae.

C'est l'auteur **Gino Sandri**, l'un des derniers témoins et acteurs de la résurgence de *« L'Affaire des Deux-Renne »*, qui lança un discret signal au chercheur un tantinet attentif, au travers de

son livre de référence : *« Le Grand Lunaire » (Éditions ARQA, juillet 2013).* En effet, dans cet ouvrage particulièrement documenté, Gino Sandri nous apprend que Robert Ambelain publia un article intitulé : *« Un maître de la Gnose, Marcion »,* dans le numéro du **premier trimestre 1967** de la revue **« L'Initiation »**. Dans cet article, on peut lire : *« C'est ce que l'on connaît à Cambridge sous le nom de Codex Bezae. On y lit ce verset, le 4 du chapitre VI : « En ce temps-là, voyant quelqu'un travailler durant le Sabbat, Jésus lui dit : Homme, si tu sais ce que tu fais, bienheureux es-tu ! Mais si tu ne le sais pas tu es maudit, transgresseur de la Loi » ».*

Reconnaissons qu'il est pour le moins curieux que Robert Ambelain cite précisément le « verset 4 du chapitre VI » du Codex Bezae, dans un article datant du début de l'année 1967. Certes, le Petit Manuscrit reprend uniquement les versets 1 à 4 du chapitre VI de l'Évangile de Saint Luc, mais il faudrait faire preuve d'une mauvaise foi chronique pour nier que l'allusion de Robert Ambelain concerne bien la page 186 en latin du Codex Bezae.

Au cours du **premier trimestre 1967**, c'est-à-dire l'année même où ce passage précis sera rendu public par Gérard de Sède dans *« L'Or de Rennes »,* Robert Ambelain en donnera les références exactes dans son article. N'est-ce pas étrange que, sur les 400 folios que comporte le vieux Codex, ce soit précisément un passage provenant de la page 186 qui soit évoqué par Robert Ambelain ?

Mieux encore, dans un autre article publié dans le numéro du **dernier trimestre 1964** de *« L'Initiation »*, Ambelain évoquait déjà le Codex Bezae en ces termes : *« Un autre exemple est celui que nous donne le protestant Théodore de Bèze. Ayant découvert à Lyon un manuscrit dans lequel on voyait le Christ approuver la violation du sabbat hebdomadaire lorsqu'il y avait à cela une raison supérieure, il envoya le manuscrit à Cambridge avec cette note prudente : « À dissimuler plutôt qu'à publier ». Ce manuscrit est à Cambridge, il est connu sous le nom de Codex Bezae, et il s'agit d'un verset de Luc, VIe chapitre, que nos versions habituelles ignorent. (Cf. Daniel-Rops : Jésus en son temps, p. 20 et 428) ».*

Il est donc manifeste que Robert Ambelain avait eu connaissance de la page 186 du vénérable Codex de Bèze bien avant que Wieland Wilker ne la fasse découvrir aux amateurs de « l'affaire de Rennes-le-Château » et, au regard de ce constat, il me semble tout aussi logique que **Jean-Luc Chaumeil** et **Gino Sandri** l'aient également connue avant le chercheur allemand... puisqu'ils avaient tous deux été proches de Robert Ambelain.

Les trois pierres de papier

Honneur aux Nobles Dames, et c'est donc par la **Stèle de Marie de Nègre d'Ables**, la marquise de Blanchefort, qu'il me semble logique de commencer l'étude des sépultures fantômes. Tout d'abord, parce que c'est le seul monument funéraire dont nous possédons une preuve tangible, au travers d'un simple croquis opportunément rajouté au bulletin d'une société savante... tout un programme.

Le 25 juin 1905, les membres de la Société d'Études Scientifiques de l'Aude participèrent à une excursion à Rennes-le-Château, au cours de laquelle ils visitèrent les lieux historiques du village. Le compte rendu de cette excursion fut par la suite rédigé par Élie Tisseyre.

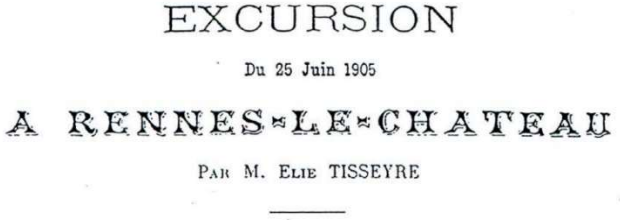

EXCURSION

Du 25 Juin 1905

A RENNES-LE-CHATEAU

PAR M. ELIE TISSEYRE

D’emblée, cet article porta en lui le germe de la suspicion, car son rédacteur commit une erreur de date, indiquant que la randonnée débuta à 6h15... le 24 juin. Pour qui doutait de l’authenticité de l’épitaphe funéraire, c’était là du pain béni.

> Aussi le 24 juin, jour fixé pour l’excursion à Rennes-le-Château, bon nombre de collègues se pressent aux guichets de la gare et, munis de leur ticket, montent vivement dans le train.

Ensuite, il suffira de trois lignes et demie et d’un petit croquis pour conforter cette impression de flou et de non-dit, puisque la description de la pierre tombale de la marquise ne correspond absolument pas au croquis mis en rapport.

> Une visite au cimetière nous fait découvrir dans un coin une large dalle, brisée dans son milieu, où on peut lire une inscription gravée très grossièrement.
>
> Cette dalle mesure 1m30 sur 0m65.

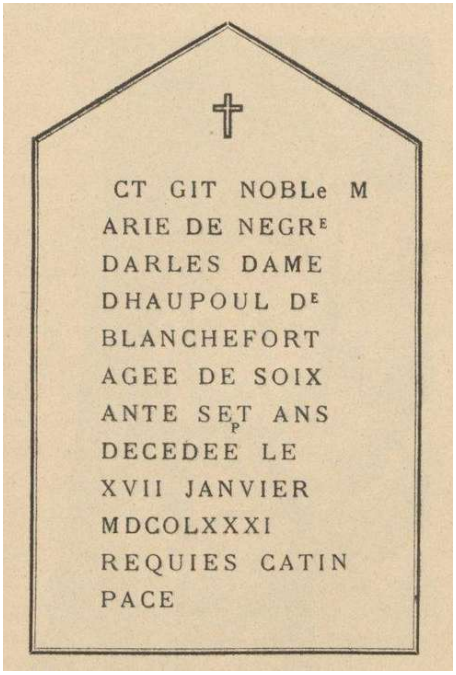

Le correspondant de la S.É.S.A évoque une dalle, le croquis montre une stèle pointue, les proportions 2 x 1 ne correspondent pas et le dessin ne représente pas la brisure centrale bien mentionnée dans le compte-rendu. Dès lors, il n’est pas extravagant, ni superflu, de se poser quelques questionnements sur l’authenticité de la pierre en question.

D’autant que le rédacteur de l’article, **Élie Tisseyre**, exerçait lui-même la profession d’entrepreneur de travaux publics, et qu’il était donc en pleine capacité de décrire correctement un monument funéraire. Il me parait donc tout à fait normal et légitime de relever les erreurs manifestes contenues dans l’article d’Élie Tisseyre, surtout qu’il ne paraîtra que dans le bulletin de 1906, après que le croquis de la stèle y ait été inséré.

À titre tout à fait personnel, j’ai longtemps douté de la véracité de l’épitaphe, notamment pour ce qui concernait le mot « catin » apparaissant fautivement sur la stèle. Je trouvais en effet

curieux, pour ne pas dire anormal, que les héritiers de la noble dame aient accepté de laisser figurer sur la pierre tombale de leur parente une telle erreur lapidaire en forme d'injure.

Et puis, les travaux particulièrement bien documentés de Patrick Mensior et de Tony Bontempi eurent définitivement raison de mes doutes, puisque l'erreur consistant à coller la fin du mot latin *« resquicat »* au début de *« in pace »* fut largement répandue dans tous les cimetières de France aux XVIIe et XVIIIe siècles. L'explication en est désespérément simple... la plupart des tailleurs de pierre et maçons ne savaient ni lire, ni écrire.

Quelques exemples relevés dans les trois articles de Tony Bontempi

Voilà ce qu'indique Patrick Mensior dans son article intitulé : *« Qui a gravé la pierre de la Marquise ? »,* publié sur son site de référence RLCdoc, en août 2026, et dans lequel il identifie les probables graveurs de l'épitaphe de Marie de Nègre d'Ablès, le maçon **Jacques Jean** de Rennes-le-Château, ou bien le tailleur de pierre **Jean-Pierre Saunière**, de Montazels :

« Cette alternative pourrait également expliquer les omissions, les erreurs d'écriture ou de mise en forme de l'épitaphe de la marquise de Nègre d'Ables puisque, comme l'indiquent tous les actes où interviennent le maçon de Rennes-le-Château et le tailleur de pierre de Montazels, il est aisé de constater que ***ceux-ci ne savent ni lire ni écrire*** *comme en témoigne encore*

l'acte de mariage du 13 février 1770 dans lequel, en guise de signature, les intéressés, dont Jacques Jean, l'époux, dépose une marque en forme de croix » [2].

Pour en terminer avec ce monument funéraire, je tiens à signaler, qu'il y a cinq ans de cela, alors que je participais à de joyeuses et amicales agapes au domicile de Jean-Claude De Brou, à Cassaignes, deux convives, natifs de la Haute-Vallée, me confièrent avoir vu à de nombreuses reprises la stèle, au cours de leur jeunesse. Ils m'ont tous deux confirmé - et je n'ai aucune raison de ne point les croire - que l'épitaphe était exactement identique à son relevé, dans le bulletin S.E.S.A.

Une fois encore, l'explication est toute simple, et c'est Michel Vallet qui la fournit, dans son ouvrage « *Rennes-le-Château, à l'époque de l'abbé Saunière »* (Éditions Pégase - juin 2020). On peut ainsi y lire, à la page 4 : *« Dans le cimetière, beaucoup de friches. Les sépultures sont moyennement bien entretenues. Près du clocher, à main droite,* ***une stèle****, à l'épitaphe éprouvée, gît sur le sol. C'est tout ce qui reste de l'ancienne sépulture de la marquise d'Hautpoul-Blanchefort, morte en son château, le 17 janvier 1781. Au même endroit, à hauteur de vue, scellée dans le mur,* ***une autre pierre tumulaire****, brisée en son milieu probablement sous l'effet du gel. Elle mesure 1,30 m sur 0,65 m et rappelle que c'est à côté de sa mère que sa fille cadette, Élisabeth, a été inhumée en 1820 ».*

Cette information figure également dans l'un des précieux « carnets de route » de Jacques Biehler, le « Vieux Chercheur », qui y indique : *« En 1820, la pierre tombale de Marie d'Ables fut relevée et scellée dans le mur du clocher pour mettre dans la même fosse sa fille Élisabeth qui fut recouverte par une dalle sans inscription ».*

La conclusion s'avère simplissime : la description littérale d'Élie Tisseyre, dans son compte-rendu de l'excursion de juin 1905, **concerne la dalle de la sépulture... tandis que le croquis représente la stèle.** Une inversion qui fit couler beaucoup d'encre, et continue de déchaîner les passions.

Intéressons-nous maintenant à une autre pierre mystérieuse, la plus douteuse, la plus curieuse... et vraisemblablement la plus « folklorique » de l'histoire, au regard de sa conception et de ses multiples déclinaisons. Il s'agit de la fameuse ***« Pierre de Coumesourde »***. Une pierre de papier par excellence, qui apparut *ex-nihilo* dans l'apocryphe que l'on peut désormais attribuer à l'abbé **Maurice-René Mazières** et intitulé : *« Le Rapport Cros ».*

Comme l'indique **Philippe Duquesnois** dans son livre : *« À l'origine de l'affaire de Rennes-le-Château » « Les deux versions (du rapport) les plus connues, et qui nous intéressent ici, dites « version Chésa » et « version Corbu », par ailleurs très ressemblantes, sont apparues approximativement en juillet 1962. »*

Mon propos n'est pas de gloser sur ce document, Patrick Mensior et Philippe Duquesnois en ont démonté les rouages, point par point, et l'affaire est désormais classée. Mais, comme il est le premier support de la « Pierre de Coumesourde », je m'attacherai à en analyser la teneur, puis ses diverses adaptations postérieures.

Dans le rapport (version Chésa) dont j'ai eu copie, figurent aux pages 4 et 5 les premières représentations de la prétendue graphie qui apparaissait sur la pierre, soi-disant découverte par Ernest Cros.

[2] https://www.rennes-le-chateau-doc.fr/lespersonnages/blanchefort/images/Qui_a_grave_la_stele_de_la_marquise.pdf

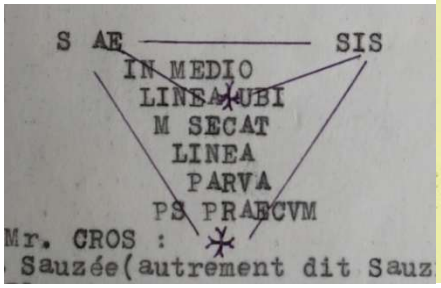

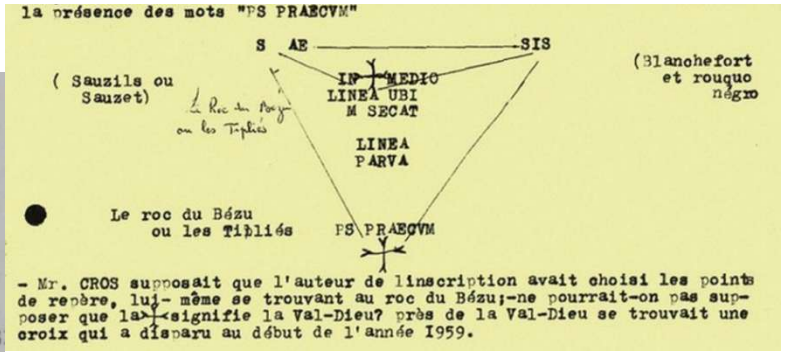

Évacuons d'office tous les éléments parasites de la « Belle Histoire », non Ernest Cros ne fut jamais Franc-Maçon, les informations fournies par les deux obédiences de l'époque (Grand Orient de France et Grande Loge de France) sont formelles, pas d'Ernest Cros sur leurs tablettes.

De la même manière, la légende qui voudrait que la pierre de Coumesourde soit détenue dans les collections de la Franc-Maçonnerie française relève du fantasme pur. Les archivistes des deux obédiences me l'ont formellement assuré... et j'aurais plutôt tendance à les croire.

Par contre, bien que cela n'ait absolument rien à voir avec la présente étude, je ne résiste pas au plaisir de communiquer, au passage, un petit scoop bien sympathique... le lieutenant de Génie Cros fut puni de quatre jours de prison *« pour s'être attablé à la porte d'un café avec une fille ».*

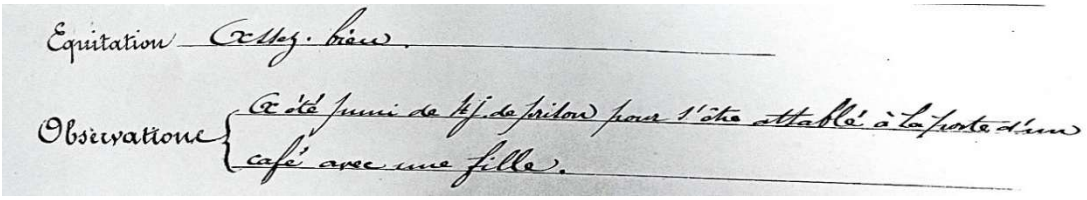

À partir de ce premier croquis, Gérard de Sède ébauchera sa propre version, vraisemblablement sous la houlette de Pierre Plantard. Notons au passage la mention *« Abbé Mazières »*, sous le dessin. Je la trouve très édifiante.

Cette version sera remaniée, intégrée dans un cadre évoquant une vieille pierre, puis publiée sous sa forme définitive dans *« L'Or de Rennes »* avec adjonction d'une inscription, au verso.

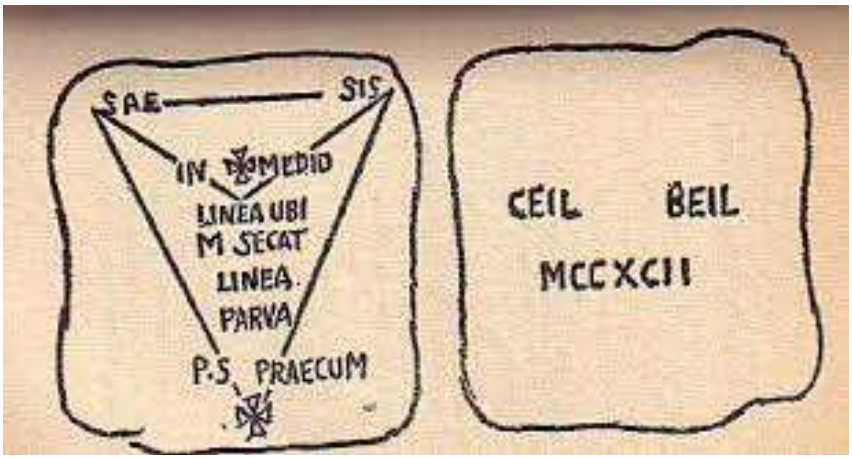

Car, il fallait bien imprimer sa patte, et donner encore plus de piquant à la sauce sédienne. Ce pur élément de « forgerie » fut constitué de plusieurs apports symboliques. Le modèle de base, qui figure dans le « Rapport Cros », se sera vraisemblablement inspiré du Scutum Fidei, ou Bouclier de la Foi, ou encore Bouclier de la Trinité, considéré comme les armoiries de Dieu, lorsqu'il est porté par l'Archange Saint Michel. Il est un symbole qui illustre le mystère de la Trinité. Mentionné pour la première fois au VIe siècle par l'évêque Césaire d'Arles, qui l'attribue à Athanase d'Alexandrie, ce symbole pourrait vraisemblablement avoir pour origine le sud de la France.

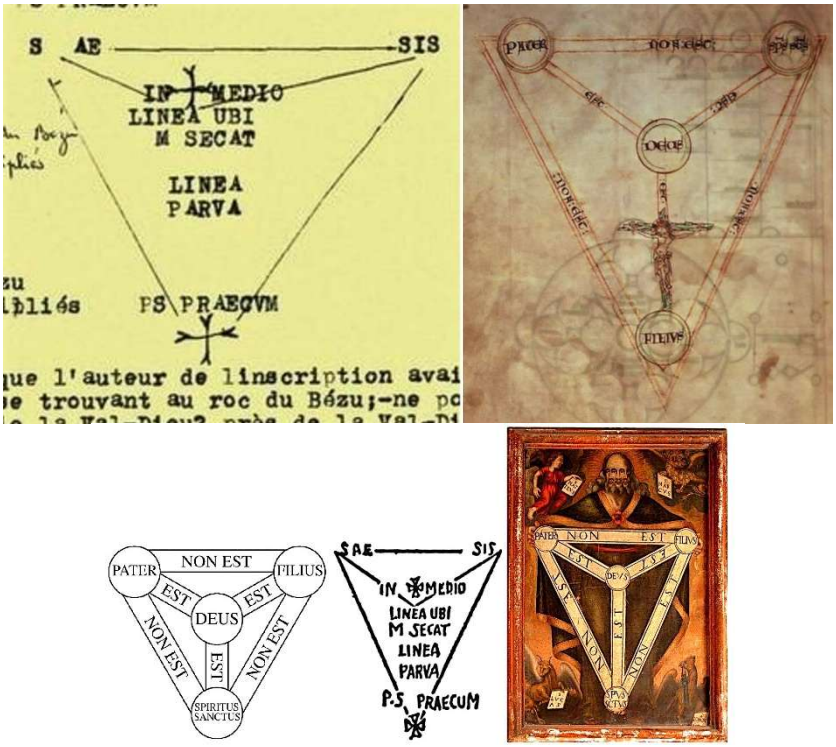

Cette symbolique chrétienne ne saurait nous étonner, dès lors que l'on sait désormais que l'apocryphe fut composé par l'abbé Maurice Mazières. Les apports de Gérard de Sède se révélèrent bien plus « chargés », en termes de symbolisme, car, outre la conservation du schéma triangulaire du Bouclier de la Foi, il adjoindra au revers de sa composition une indication au fort parfum de soufre, puisque **directement tirée d'un ouvrage de Jules Bois, intitulé : *« Le Satanisme et la Magie ».***

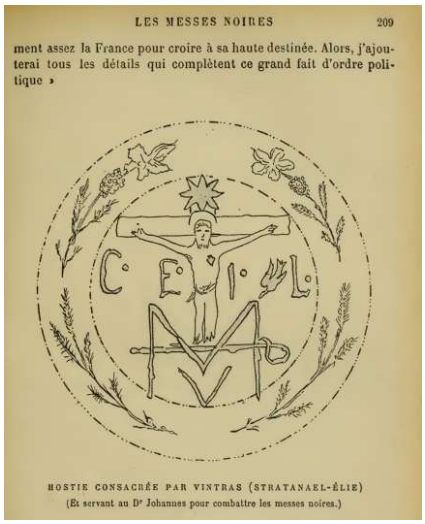

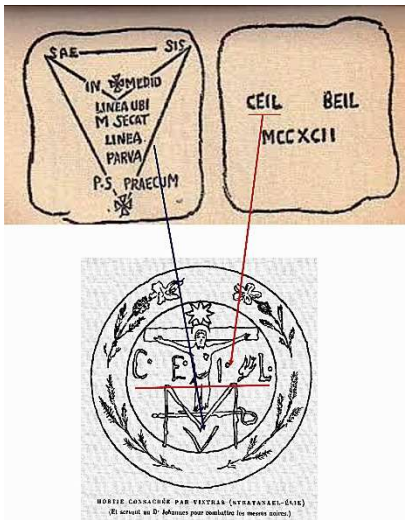

Cette information n'est pas récente, puisqu'elle fut communiquée par Alain Féral, dans son livre *« Rennes-le-Château*, c*lef du Royaume des Morts »*, publié en 1997**.**

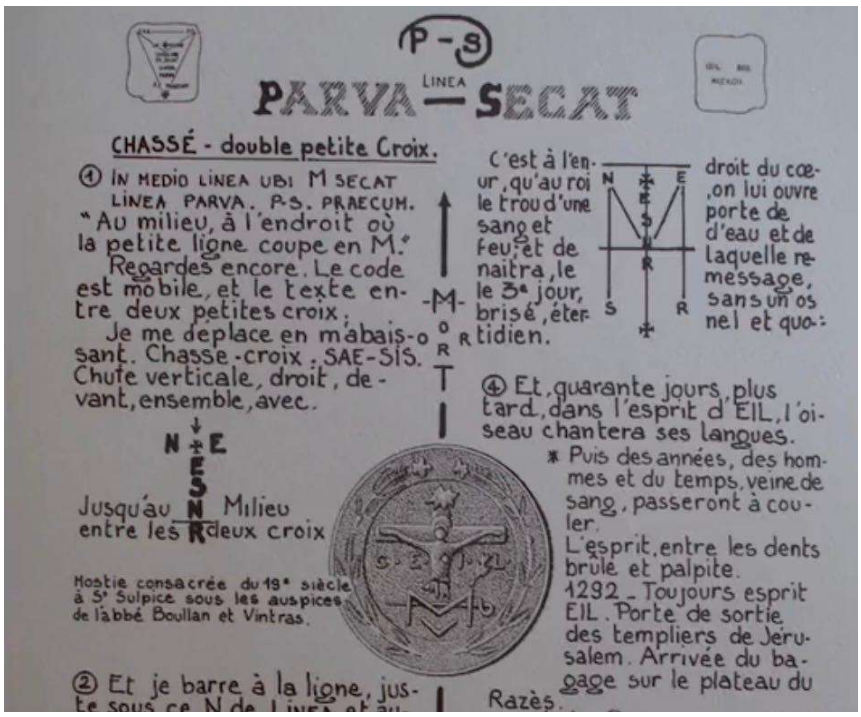

Extrait de « R.L.C, clef du royaume des morts » d'Alain Féral

Parfois, il s'avère bien plus judicieux de relire les auteurs proches de la « Fine Équipe », plutôt que d'échafauder des hypothèses alambiquées et saugrenues.

Enfin, il convient de terminer cette étude avec « LA » pierre de papier, celle qui est devenue au fil du temps l'élément le plus dangereux du piège tendu, voilà bientôt soixante ans, par l'équipe de Pierre Plantard de Saint-Clair.

À l'instar de la pierre de Coumesourde, la **Dalle de la Marquise** d'Hautpoul-Blanchefort apparaît pour la première fois à la troisième page du rapport Cros, mais sous une forme simplissime, dénuée de toutes les fioritures qu'on lui connaîtra quelques années plus tard.

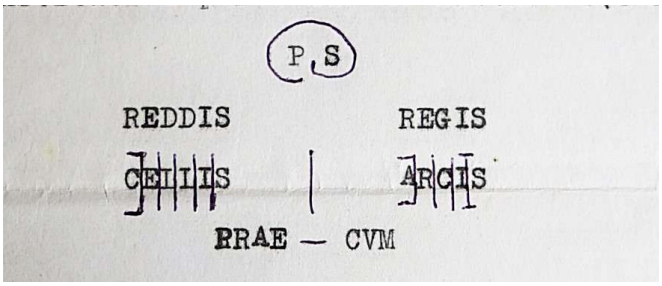

Extrait de la page 2 du « Rapport Cros », version Chésa

Dans le fonds documentaire oublié par Gérard de Sède dans l'arrière-boutique de « l'Atelier Empreinte » de Rennes-le-Château, figurait une adaptation au brouillon du croquis de l'abbé Mazières.

Ensuite, viendra la version publiée dans l'apocryphe de **Madeleine Blancasall** : *« Les descendants mérovingiens ou l'énigme du Razès Wisigoth »* déposé à la Bibliothèque Nationale en août 1965. On remarquera que, comme pour la pierre de Coumesourde, l'inscription sera incluse dans un rectangle figurant une dalle.

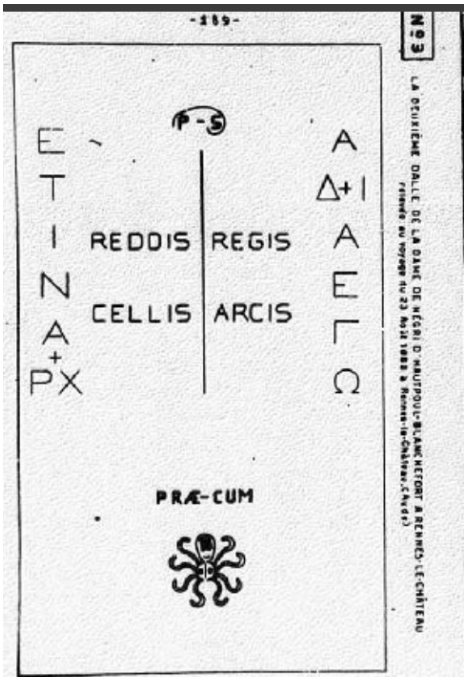

Page 10 du Blancasall

Plusieurs éléments rajoutés fort intéressants. Tout d'abord, cet étrange poulpe aux yeux morts. Nul doute qu'il ne s'agisse d'une volonté de Pierre Plantard d'imprimer sa marque... puisqu'il s'agit du poulpe d'Atlantis, la revue de Paul Le Cour, chantre de l'Ère du Verseau ainsi que l'a superbement démontré *Christian Doumergue.*

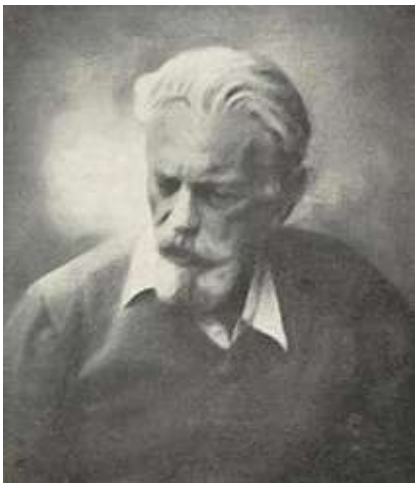

Paul Le Cour – 1871-1954

Il convient, en effet, de se souvenir que Pierre Plantard fut proche du mouvement Atlantis, et ami avec plusieurs de ses illustres membres.

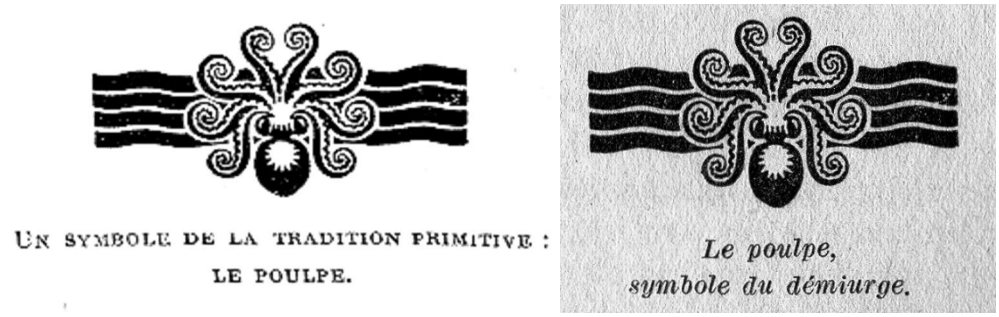

Poulpe figurant dans le numéro de la revue Atlantis

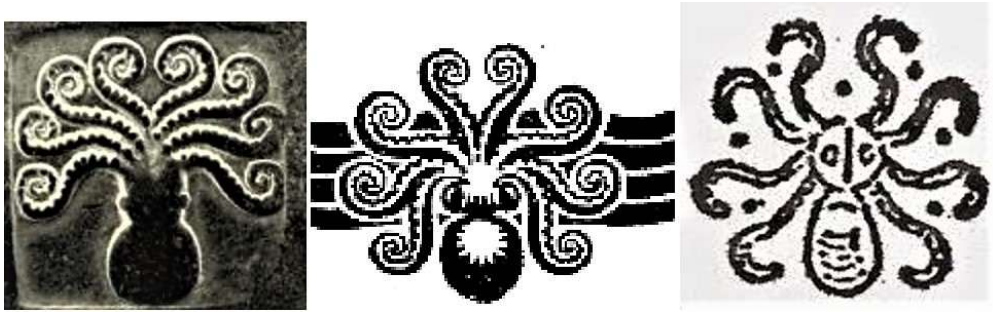

Sur la version Blancasall, la phrase latine *« Et in Arcadia ego »* qui entoure la dalle est rédigée en caractères grecs... cela a son importance, nous le verrons ultérieurement.

Une ligne verticale sépare les deux groupes de mots latins, au milieu de la composition... elle sera revue et corrigée dans la version suivante.

En haut du feuillet, figure le nombre **189**. Gageons qu'il ne fut pas inscrit pour numéroter la page.

Enfin, la version finale de la dalle, telle que présentée par Gérard de Sède, en 1967, dans *« L'Or de Rennes ».*

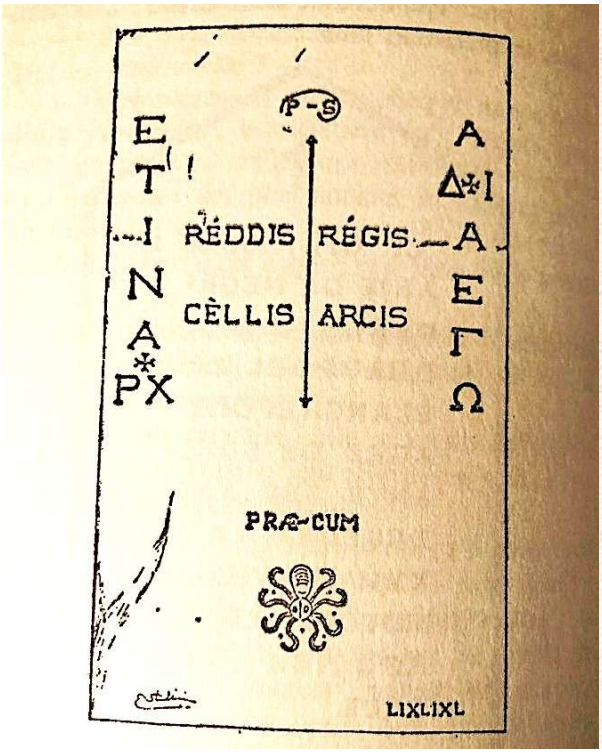

L'Or de Rennes - 1967

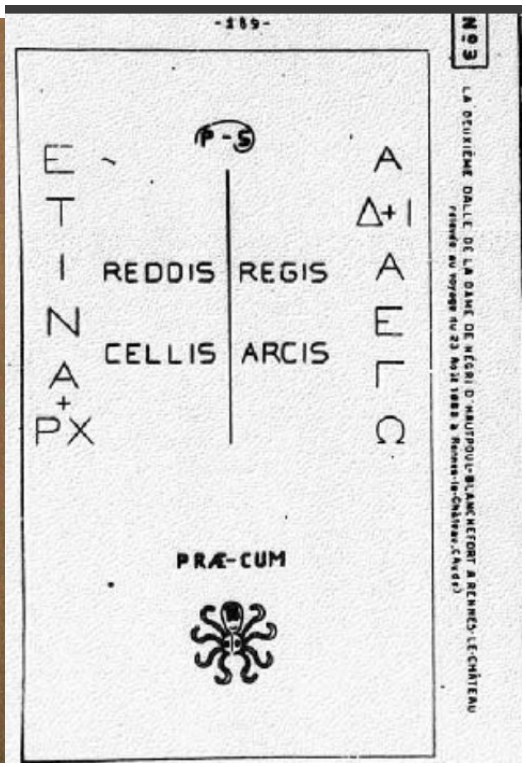

Madeleine Blancasall - 1965

Plusieurs modifications ont été opérées sur la dalle tombale : Des croix à huit pointes (croix de Malte) ont remplacé les croix latines de 1965 ; des accents apparaissent sur trois mots latins ; la pseudo signature d'Eugène Stüblein est apposée, en bas et à gauche du croquis.

Et puis... deux autres ajouts très signifiants : des chiffres romains, alignés sur le côté droit au bas de la dalle forment le nombre **168** (59, 59, 50). Un nombre important, dans la « forgerie », suffisamment, en tout cas, pour que je lui consacre une autre étude dans les prochains mois, puisque ce nouvel élément chiffré remplace opportunément le **189** de la version Blancasall.

Enfin, la ligne verticale de 1965 est échangée par une **double flèche**... identique à celle figurant sur la tombe des **femmes Boudet**, dans le cimetière de Rennes-les-Bains.

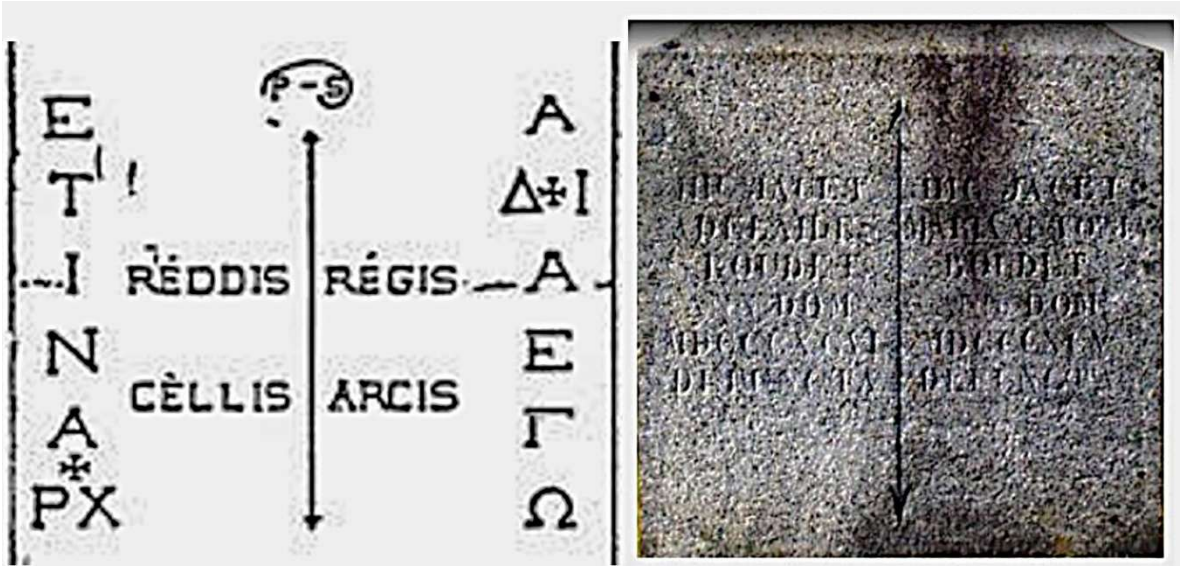

Nous sommes en droit de nous demander si, au cours des deux années ayant séparé l'apocryphe Blancasall de *« L'Or de Rennes »,* les concepteurs de l'histoire, revue et corrigée sous le soleil des Mérovingiens, n'auront pas opportunément visité le cimetière de Rennes-les-Bains et pris contact avec les locataires du château de l'autre Rennes.

En effet, il apparaît que c'est bien à cette époque précise que de subtils changements furent constatés dans les mentions épigraphiques de certaines sépultures... des modifications lapidaires, vraisemblablement dues au ciseau d'un habile sculpteur sur pierre.

1836 **© Jean Brunelin** *1856*

Voici, juste pour le « fun », la version de **Robert Charroux** dans la réédition, parue chez Fayard en 1972, de son *« Trésors du monde »*. Il s'agit d'une acrobatique synthèse épigraphique de la dalle et de la pierre de Coumesourde. Heureusement, à partir de cette date, Robert Charroux quittera la Colline pour s'intéresser aux premiers astronautes, ainsi qu'aux *« secrets trahis des Maîtres du monde »*.

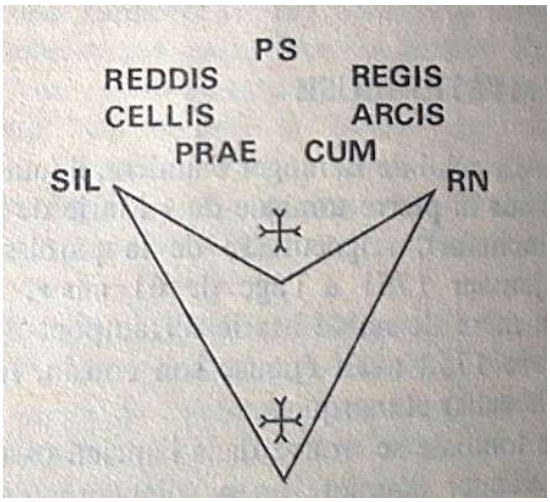

Trésors du monde - 1972

L'axe Razès / Rouen

Le hasard n'existe pas, c'est bien connu mais, souventes fois, d'heureuses synchronicités viennent aider le chercher en quête de nouveauté. La récente mise en vente du « fonds Fatin », publiée en ligne sur le site de l'Hôtel Drouot, me réserva tout récemment une jolie surprise.

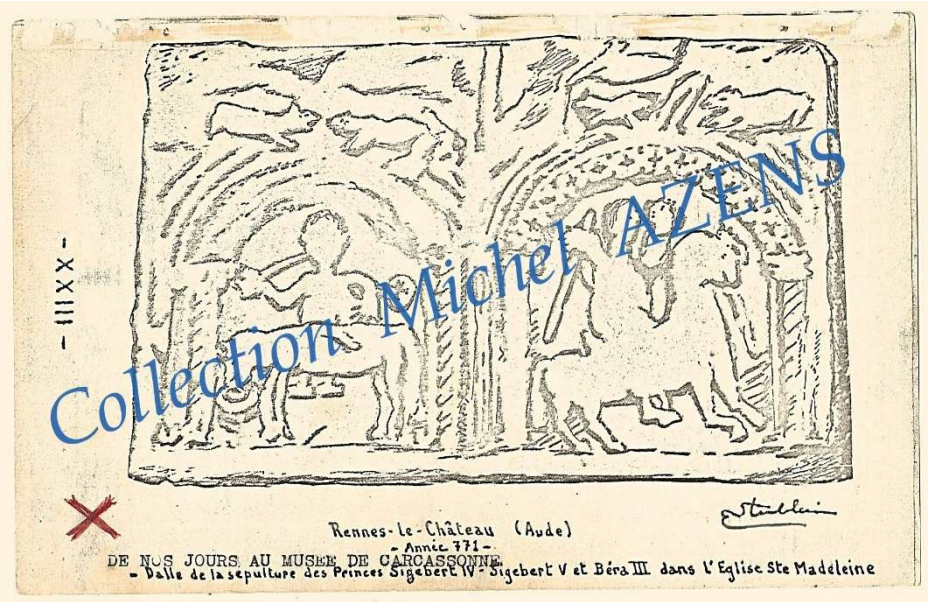

Parmi les documents mis en vente, figurait une planche de l'apocryphe de Madeleine Blancasall relative à la dalle dite « du Chevalier ». Cette planche est très connue, mais la **croix rouge** qui figure sur l'exemplaire original ayant appartenu à Marius ou Henri Fatin n'est pas commune... et elle me rappela brusquement une annotation du même genre, apparaissant également sur un autre apocryphe original dont j'avais eu communication, l'an passé.

L'heureux détenteur d'une partie du « fonds Fatin » n'étant autre que mon ami **Michel Azens**, un auteur et chercheur dont le sérieux et la qualité de plume ne sont plus à démontrer, il me fut dès lors facile d'obtenir copie du document qui m'intéressait tant, afin de l'examiner de plus près.

Les investigations furent rapides, et c'est au terme de celles-ci que je forme l'hypothèse que la croix rouge qui figure sur la planche du Blancasall est de même nature que celle, ajoutée

en marge, de l'une des planches du faux Stüblein, déposé à la bibliothèque de Rouen le 27 juillet 1966 par le nommé **Alex Bloch,** sous le titre : ***« Le carré magique Rotas à Rennes-les-Bains, Aude »*** [3]***.***

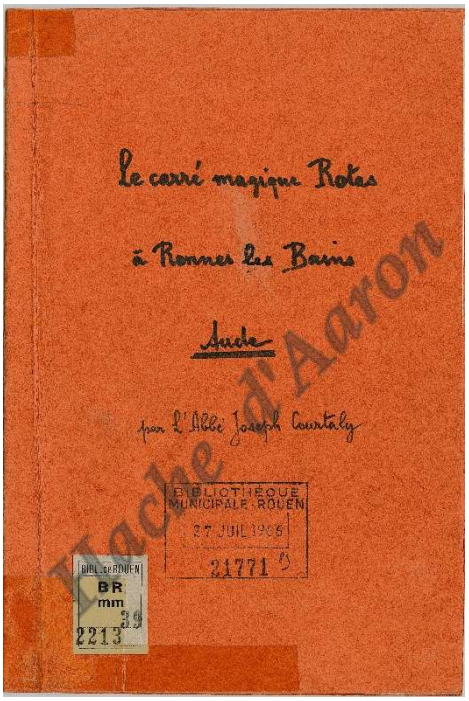

Couverture de l'opuscule déposé à la bibliothèque municipale de Rouen par Alex Bloch

« Le carré magique Rotas à Rennes-les-Bains » est constitué d'une version expurgée (quatre feuillets) de l'apocryphe *« Pierre gravées du Languedoc ».* Seules deux planches représentent la prétendue sculpture de Dagobert II, figurant aux pages XIX et XX dans le livre attribué à Eugène Stüblein, déposé à la B.N.F. Et c'est précisément sur la seconde planche qu'apparaît la croix rouge, bien ressemblante à celle *ajoutée sur l'une des feuilles du « fonds Fatin ».*

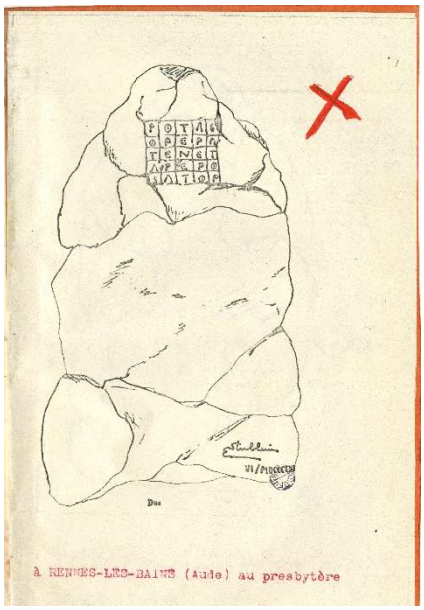

Page 3 du « Carré magique Rotas à Rennes-les-Bains » de la bibliothèque de Rouen

Alex Bloch (1895-1970) était un hermétiste, spécialiste du fameux « Carré Magique » apparaissant dans les deux livres à clés de Gérard de Sède : *« Les Templiers sont parmi*

[3] Un article relatif à cet apocryphe déposé à Rouen fut publié, sur ce site, en janvier 2026.
https://www.rennes-le-chateau-doc.fr/lapagedeschercheurs/Le_Carre_magique_dEugene_Stublein.pdf

nous » et *« L'Or de Rennes ».* Parmi les très nombreux travaux hermétiques qui portent sa signature, ce ne sont pas moins de neuf articles ou essais relatifs au « Carré Sator » qui furent déposés, entre 1960 et 1967, à la bibliothèque municipale de Rouen.

Tout cela invite à penser qu'il fut l'informateur privilégié du duo De Sède-Plantard, au moins pour ce qui relève de ce thème très particulier, récurrent dans la « forgerie ». Et c'est bien pour cette raison que je suis convaincu que les documents dont Alex Bloch disposa, pour composer son étude du carré magique de Rennes-les-Bains, lui furent fournis par **Henri Fatin**.

D'ailleurs, un petit détail vient renforcer cette hypothèse, puisque dans la présentation du « fonds Fatin », il se trouve que la planche marquée d'une croix rouge **figure sur les feuillets du faux Stüblein.**.. belle coïncidence.

Un extrait de la présentation de la vente Fatin, par Drouot

Ce que je pense, c'est que les auxiliaires qui « sous traitèrent » certaines parties de la « forgerie » ne restèrent pas inactifs, entre 1965 *(Blancasall)* et 1967 *(L'Or de Rennes),* et que nombre de contributions signifiantes furent discrètement instillées dans le programme, au travers d'opuscules, de monographies ou d'articles glissés dans des revues spécialisées.
Nul doute que le « Fonds Fatin » nous réservera d'autres surprises.

Dans le dernier numéro du **« Bulletin de Rhedae »,** au terme de son copieux et édifiant article intitulé *: « Rennes-le-Château, la mécanique d'une mystification »,* l'architecte, chercheur et auteur **Paul Saussez** résume superbement, en quelques lignes, l'essentiel de la procédure que j'ai laborieusement tenté de décrire dans mon étude.

« La mystification, c'est d'avoir entraîné des milliers de lecteurs crédules à croire qu'une épitaphe bancale sur la stèle introuvable d'une aristocrate provinciale du XVIIIe siècle, recèle un unique message crypté, inventé de toutes pièces au XXe siècle et prétendument révélateur, mais totalement abscons, alors que toute l'affaire n'est rien d'autre qu'un mythique échafaudage moderne ! ». On ne saurait mieux dire.

Remerciements
Je tiens à remercier vivement **Michel Azens** d'avoir eu l'obligeance de me communiquer certaines pièces originales de la collection d'Henri Fatin, récemment présentée aux enchères de l'hôtel Drouot.

Un grand merci également à **Philippe Marlin**, qui a eu la gentillesse de procéder de même, en me laissant piocher dans la boite d'archives, oubliée par Gérard de Sède dans le sous-sol de l'Atelier Empreinte. Travailler à partir de documents originaux est une délicatesse de fin gourmet.

Philippe Duquesnois, mon binôme du « bureau des affaires classées », m'a fait l'amitié de relire cet article, notamment pour toute la partie concernant les deux « parchemins » et leurs pseudos codages... car je n'y comprends définitivement rien !

François Lange, 5 octobre 2026.

Envoyer vos commentaires à : patrick.mensior@rennes-le-chateau-doc.fr